

1.1	Identificateur de produit	6000B0	Date de Révision:	07/22/2020
	Nom du produit:	STONKOTE GS4-HT4 PART B	Remplace:	05/07/2020
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	Composant de base des peintures a 2 composants - Usage industriel.		
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité			
	Société/Entreprise:	StonCor Canada 95 Sunray Street Whitby, Ontario L1N 8Y3 Tel: 905-430-3333		
	Fiche de données de sécurité préparée par:	scehs@stoncor.com		
1.4	Numéro d'appel d'urgence:	CHEMTREC 1-800-424-9300 (Inside US) CHEMTREC +1 703 5273887 (Hors des U.S.A.)		

Toxicité aiguë, Inhalation, catégorie 4
 Danger pour le milieu aquatique, chronique, catégorie 2
 Cancérogénicité, catégorie 2
 Irritation oculaire, catégorie 2
 STOT, exposition unique, catégorie 3, RTI
 Irritant pour la peau, catégorie 2
 Sensibilisation cutanée, catégorie 1

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) du produit



Mention d'avertissement

Attention

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

alcool benzylique, bisphenol-f-epichlorhydrine ; resine epoxydique, dioxyde de titane, produit de réaction: bisphénol-a-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700), benzoate isodecylique

Mentions de danger

Irritant pour la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Sensibilisation cutanée, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Irritation oculaire, catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité aiguë, Inhalation, catégorie 4	H332	Nocif par inhalation.
STOT, exposition unique, catégorie 3, RTI	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
Cancérogénicité, catégorie 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
Danger pour le milieu aquatique, chronique, catégorie 2	H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P284	Porter un équipement de protection respiratoire.
P302+352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+351+338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P333+313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.

2.3 Autres dangers

Aucune information.

Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII.

3. Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Substances Dangereuses

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>%</u>
25068-38-6	produit de réaction: bisphénol-a-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	50 - <75
14807-96-6	talc	10 - <25
13463-67-7	dioxyde de titane	2.5 - <10
9003-36-5	bisphenol-f-epichlorhydrine ; resine epoxydique	2.5 - <10
100-51-6	alcool benzylique	2.5 - <10
131298-44-7	benzoate isodecylique	1.0 - <2.5
27138-31-4	plastifiant bleu phtalo g/s plastifiant bleu phtalo g/s	1.0 - <2.5
1333-86-4	noir de carbone	0.1 - <1.0

<u>No.-CAS</u>	<u>Symboles GHS</u>	<u>Déclarations de danger du GHS</u>	<u>Facteurs M</u>
25068-38-6	GHS07-GHS09	H315-317-319-335-411	0
14807-96-6			0
13463-67-7		H351	0
9003-36-5	GHS07-GHS09	H315-317-319-411	0
100-51-6	GHS07	H302-312-319-332	0
131298-44-7	GHS07	H332	0
27138-31-4		H412	0
1333-86-4			0

Information supplémentaire: Le texte des états de danger GHS indiquées ci-dessus (le cas échéant) est donnée à l'article 16.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques Générales: Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

En cas d'inhalation: Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin après toute exposition importante.

En cas de contact avec la peau: Utilisez un savon doux, si disponible. Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

En cas de contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion: Essuyer soigneusement ou rincer la bouche à l'eau. Faire boire des petites quantités d'eau. Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Auto protection du secouriste:

"Aucune initiative ne doit être prise qui impliquerait un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne portant secours de donner un bouche-à-bouche. Bien laver les vêtements contaminés avec de l'eau avant de les retirer, ou porter des gants. "

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Une exposition prolongée ou répétée augmente le risque. Nocif pour les organismes aquatiques.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible relativement aux essais cliniques et au suivi médical. Le cas échéant, on trouvera l'information toxicologique à la section 11.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction:

Dioxyde de carbone, Produit Chimique Sec, Mousse

Moyens d'extinction à NE PAS utiliser: Alcool, solutions à base d'alcool, tout autre support non mentionné ci-dessus.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Jet d'eau à grand débit. Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistante à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone. Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Éviter que le produit arrive dans les égouts. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13)

6.4 Référence à d'autres sections

Veillez consulter les réglementations en matière de mise au rebut ou les réglementations de chaque pays relatives à ce matériau. Voir la section 13 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Procédures recommandées pour la manipulation: Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures de protection et d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à éviter: Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

Conditions de stockage: Conserver dans le conteneur original. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées. Conserver dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'ignition et de la lumière du soleil directe.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible relativement à l'utilisation finale.

8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle**

Valeurs limites d'exposition selon INRS (US)

<u>Nom</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>ACGIH TWA</u>	<u>ACGIH STEL</u>	<u>ACGIH Ceiling</u>
produit de réaction: bisphénol-a-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	25068-38-6			
talc	14807-96-6	2 MGM3		
dioxyde de titane	13463-67-7	10 MGM3	10 MGM3	
bisphenol-f-epichlorhydrine ; resine epoxydique	9003-36-5			
alcool benzylique	100-51-6			

benzoate isodecylque	131298-44-7	
plastifiant bleu phtalo g/s plastifiant bleu phtalo g/s	27138-31-4	
noir de carbone	1333-86-4	3 MGM3

<u>Nom</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>OSHA PEL</u>	<u>OSHA STEL</u>
produit de réaction: bisphénol-a-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	25068-38-6		
talc	14807-96-6	0.1 MGM3	
dioxyde de titane	13463-67-7	15 MGM3	
bisphenol-f-epichlorhydrine ; resine epoxydique	9003-36-5		
alcool benzylique	100-51-6		
benzoate isodecylque	131298-44-7		
plastifiant bleu phtalo g/s plastifiant bleu phtalo g/s	27138-31-4		
noir de carbone	1333-86-4	3.5 MGM3	

Conseils supplémentaires: Veuillez consulter les limites d'exposition réglementaires pour le personnel qui sont applicables dans chaque pays.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelles

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité.

Protection des mains: Gants imperméables. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Aucune information.

INGÉNIERIE DES SYSTEMES DE CONTROLE: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Non determine
Etat Physique	Liquide
Odeur	Odeur legere d'epoxy
Seuil d'odeur	Non determine
pH	NON-AQUEUX
Point de fusion / point de congélation	Non determine
Point / intervalle d'ébullition (° C)	N.D. - N.D.
Point éclair, (°C)	94
Taux d'évaporation	Non determine
Inflammabilité (solide, gaz)	Non determine
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosion	Non determine - Non determine

Pression de vapeur	Neant
Densité de vapeur	Plus lourd que l'air
Densité relative	Non determine
Solubilité dans / miscibilité avec l'eau	Negligeable
Coefficient de partage: n-octanol/water	Non determine
Température d'auto-inflammation (°C)	Non determine
Température de décomposition (°C)	Non determine
Viscosité	22000 cps
Propriétés explosives	Non determine
Propriétés oxydantes	Non determine

9.2 Autres informationsFR

Contenu en COV g/l:	53.00
Densité (g/cm3)	1.332

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucun risque de réactivité connu dans des conditions normales de rangement et d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Stable. Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4 Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts. Des acides et des bases.

10.6 Produits de décomposition dangereux

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Alcools. Réaction exothermique. Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

LD50 Orale: Aucune information.

Inhalation LC50: Aucune information.

Irritation: Aucune information disponible.

Corrosivité: Aucune information disponible.

Sensibilisation: Aucune information disponible.

Toxicité à doses répétées: Aucune information disponible.

Cancérogénicité: Aucune information disponible.

Mutagénicité: Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction: Aucune information disponible.

STOT-exposition unique: Aucune information disponible.

STOT-exposition répétée: Aucune information disponible.

Danger d'aspiration: Aucune information disponible.

Si aucune information n'est disponible ci-dessus sous la rubrique toxicité aiguë, alors les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont rapportées ci-dessous:

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>LD50 Orale</u>	<u>LD50 Cutanée</u>	<u>LC50 Vapeur</u>	<u>Gaz CL50</u>	<u>Poussière / Brouillard DL50</u>
25068-38-6	produit de réaction: bisphénol-a-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	>2000 mg/kg, rat, oral	>2000 mg/kg, rat		0.000	0.000
13463-67-7	dioxyde de titane	10000 mg/kg, oral (rat)			0.000	6,82 mg/l (rat) 4h
9003-36-5	bisphenol-f-epichlorhydrine ; resine epoxydique	>2000 mg/kg, rat	>2000 mg/kg, rat		0.000	0.000
100-51-6	alcool benzylique	1620 mg/kg, rat	2000 mg/kg, rabbit	>4178 mg/m3, rat	0.000	0.000
131298-44-7	benzoate isodecylque	>5000 mg/kg	>2000 mg/kg		0.000	0.000
27138-31-4	plastifiant bleu phtalo g/s plastifiant bleu phtalo g/s	>2000 mg/kg Rat Dermal		>200 mg/L Rat 4 h	0.000	0.000
1333-86-4	noir de carbone	>8000 mg/kg oral, rat			0.000	0.000

Information supplémentaire:

Ce produit est classé comme une « Reprotoxicité de Catégorie 2 » en raison du fait qu'il contient une substance classée comme toxique pour la reproduction par ingestion / voie d'exposition orale uniquement. Les méthodes d'application normales du produit par les membres du personnel qualifiés ne présenteraient aucun risque d'exposition par voie orale ou par ingestion. Ce produit peut contenir du dioxyde de titane lequel est répertorié par le CIRC comme pouvant être cancérigène pour les humains (groupe 2B). Cette liste est fondée sur des données insuffisantes de cancérogénicité chez l'humain et suffisamment de preuves avec les animaux de laboratoire. Ce classement est pertinent lorsqu'exposé au dioxyde de titane sous forme de poussière ou de poudre uniquement, y compris les produits durcis qui sont soumis au ponçage, meulage, découpe ou autres surfaces nécessitant une préparation.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité:

EC50 48hr (Daphnia):	Aucune information.
IC50 72hr (algues):	Aucune information.
LC50 96hr (poisson):	Aucune information.

12.2 Persistance et dégradabilité: Aucune information.

12.3 Potentiel de bioaccumulation: Aucune information.

12.4 Mobilité dans le sol: Aucune information.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB: Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII.

12.6 Autres effets néfastes: Aucune information.

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>EC50 48hr</u>	<u>IC50 72hr</u>	<u>LC50 96hr</u>
25068-38-6	produit de réaction: bisphénol-a-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	1.8 mg/l	Aucune information.	1.5-7.7 mg/L
14807-96-6	talc	Aucune information.	Aucune information.	
13463-67-7	dioxyde de titane	>100 mg/l (EC50, 48h, Daphnia magna OECD202)ation	Aucune information.	>1000 mg/l
9003-36-5	bisphenol-f-epichlorhydrine ; resine epoxydique	2 mg/l	>1.8 mg/l	1.9 mg/l
100-51-6	alcool benzylique	230 mg/l	700 mg/l	460 mg/l
131298-44-7	benzoate isodecylrique		Aucune information.	6.5 mg/L
27138-31-4	plastifiant bleu phtalo g/s plastifiant bleu phtalo g/s	Aucune information.	Aucune information.	3.7 mg/l
1333-86-4	noir de carbone	Aucune information.	Aucune information.	

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets: Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

14. Informations relatives aux transports

14.1	Número ONU	UN3082
14.2	Nom d'expédition des Nations unies	Environmentally Hazardous Substance, Liquid, N.O.S.
	Nom technique	Bisphenol-A-(Epichlorhydrin) Epox Formaldehyde, Oligomeric Reaction Product, 1-Chloro-
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	9
	Danger secondaire d'expédition	Non applicable
14.4	Groupe d'emballage	III
14.5	Dangers pour l'environnement	Non applicable
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable
	No EmS:	F-A, S-F
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

REGLEMENTS NATIONAUX :

Danemark - Numéro de code d'enregistrement du produit:	1797091 GS4 / 1797075 HT4
Danemark - Numéro de code MAL:	00-5 (1993)
Danemark - Numéro de code MAL - Mélange:	Indisponible
Suède - Numéro de code d'enregistrement du produit:	Indisponible
Norvège - Numéro de code d'enregistrement du produit:	Indisponible
Classe de danger pour les eaux (WGK):	Indisponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance ou le mélange.

16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans la section 3:

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MOTIF DE LA RÉVISION

Composition Information Changed

Substance et/ou modification de la propriété du produit dans la (les) section(s):

01 - Identification de la substance ou du mélange et de la société

Cette fiche de données de sécurité (FDS) a été révisée afin de répondre aux normes actualisées de communication des renseignements sur les dangers établies par le SGH des Nations Unies. Il y a eu à la fois des changements de format et de contenu fondés sur les critères de classement du SGH (le cas échéant), veuillez consulter chacune des sections du SDS pour les changements spécifiques.

Cette fiche de données de sécurité (FDS) a été révisée afin de répondre aux nouvelles exigences du CLP de l'Union Européenne. Il y a eu à la fois des changements de format et de contenu fondés sur les critères de classement du CLP (le cas échéant), veuillez consulter chacune des sections du SDS pour les changements spécifiques.

Liste de références:

Cette Fiche de Données de Sécurité a été établie à partir de données et d'informations provenant des sources suivantes:

La Base de Données Réglementaire Ariel fournie par 3E Company à Copenhague, Danemark;

Règlement n ° 1907/2006 de la Commission de l'Union européenne sur REACH modifié dans le règlement (UE) 2015/830;

Union européenne Règlement (CE) n ° 1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges (règlement CLP) et ultérieures adaptations de progrès technique (ATP);

Décision UE 2000/532/CE du Conseil et son Annexe établissant une "Liste des Déchets".

Acronym / Abbreviation Key:

CLP	Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges
EC	Commission Européenne
EU	Union Européenne
US	Etats Unis
CAS	Chemical Abstract Service
EINECS	Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
GHS	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)
LTEL	Limite d'Exposition à long terme
STEL	Limite d'Exposition à court terme
OEL	Limite d'exposition professionnelle
ppm	Parties par million
mg/m3	Milligrammes par mètre cube
TLV	Valeur limite d'exposition
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
OSHA	Occupational Safety & Health Administration
PEL	Limites d'exposition admissibles
VOC	Composés organiques volatils
g/l	Grammes par litre
mg/kg	Milligrammes par kilogramme
N/A	Non applicable
LD50	Dose létale pour 50%
LC50	Concentration létale pour 50%
EC50	Concentration Efficace Médiane à 50%
IC50	Concentration Inhibitrice Médiane à 50%
PBT	Substance persistantes, bioaccumulables et toxiques
vPvB	Substance très persistantes et très bioaccumulables
EEC	Communauté Economique Européenne
ADR	Accord Européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
RID	Transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer
UN	Nations Unies
IMDG	Code Maritime International des Marchandises Dangereuses

IATA	Association Internationale pour le Transport Aérien
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution maritime par les navires, 1973 complétée par le protocole de 1978.
IBC	Grand Reservoir Vrac
RTI	Irritation des voies respiratoires
NE	Effets narcotiques

Pour plus amples renseignements, s'il vous plaît contacter: Technical Services Department

Les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les règlements tant nationaux que communautaires. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés dans la fiche technique sans avoir obtenu au préalable des instructions écrites de manipulation.